safer Bretagne

En 2016, la Safer Bretagne
a acheté 4 878 ha et
a revendu 5 012 ha

P.P.A.S 2015-2021

Extrait du Bilan 2016

MISSION AGRICOLE

Installations :

INSTALLATIONS 114

AVEC DJA 79

HORS CADRE FAMILIAL 39

EN BIO 43

Les résultats de l'année 2016 sont conformes aux objectifs fixés, tant en nombre (installations aidées ou non) que du point de vue qualitatif (installations hors cadre familial, avec les aides, en agriculture biologique).

SURFACE REVENDUE EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

57 %

2 255 ha

du total des surfaces revendues pour la mission agricole et hors maintien des fermiers en place

L'agriculture biologique et les circuits courts

PROJETS BIO ACCOMPAGNES 85

PROJETS CIRCUITS COURTS 89

100%

Des terres acquises en bio ont été maintenues dans ce mode de production

SURFACE REVENDUE EN FAVEUR DU BIO

17 %

748 ha

du total des surfaces revendues pour la mission agricole et hors maintien des fermiers en place

Les rétrocessions en faveur de l'Agriculture Biologique ou des circuits courts dépassent les objectifs fixés dans le P.P.A.S.

ET FORESTIERE

L'agrandissement et l'amélioration parcellaire

AGRANDISSEMENTS
195
1 472 ha

50 Suivant les 5 premières années d'installation

15 avec engagement de transmission pour l'installation

Un tiers des agrandissements favorise une installation récente ou prépare une installation à venir

REMANIEMENTS PARCELLAIRES
169
346 ha

Dans une région caractérisée par un fort morcellement des exploitations agricoles, la Safer Bretagne a contribué en 2016 à l'amélioration parcellaire de 169 exploitations en attribuant une surface de moins de 5 ha, mais contigüe à leur parcellaire

La forêt

Le bilan complet du PPAS de l'année 2016 est disponible sur le site internet de la Safer Bretagne : www.safer-bretagne.fr

MISSIONS ENVIRONNEMENTALES

Vendus en faveur de la protection de l'environnement

Vendus en faveur de la protection de la qualité de l'eau

Des surfaces revendues en matière agricole permettent de répondre aux objectifs de la directive nitrate et plan « algues vertes »

En pratique, toutes les opérations conduites par la Safer Bretagne permettant de préserver le potentiel agricole, environnemental ou forestier du territoire contribuent directement à la préservation de la biodiversité ordinaire

MISSIONS DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

111 — *Conventions passées avec les collectivités territoriales*

Dont 94 — *Conventions de veille foncière*

328 ha — *Cédés à destination du développement local dont 211 ha pour la LGV*

Les partenariats sont importants et efficients avec les collectivités territoriales même si on observe une contraction du marché (conventions, surveillance).